

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

L'an deux mil seize, le 12 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur Vincent SIODMAK, Maire.

Etaient présents : Mr Éric PICORÉ 1er Adjoint, Mr Jean-Pierre THOMAS 2ième Adjoint,
Mme Caroline LAFORGE 3ième Adjoint, Mrs Denis CANER, Jean
REBEROT, Mr Daniel LOUVET,

Excusé : Jean-Jacques BIMONT, Jean- Danick FONTAINE

Absents : Mrs Pierre PERIN, Pascal FOUQUET,

COMPTE-RENDU REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

Monsieur Éric PICORE nous fait le compte-rendu des Conseils Communautaires de la CCVCFR du 25 Mars 2016

REPRESENTANT DU CLECT

Le Maire informe que suite au projet de règlement intérieur de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), nous devons désigner un représentant titulaire et un suppléant pour notre commune.

L'Assemblée réunie propose la candidature de

Monsieur Jean REBEROT

Monsieur Daniel LOUVET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

Délégué titulaire : Jean REBEROT

Délégué suppléant : Daniel LOUVET

PROJET DE PERIMETRE DU FUTUR EPCI FUSIONNE

Le Maire présente le projet de périmètre du nouvel issu de la fusion de la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz avec la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne étendu aux 12 communes de la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon que sont Ancienville, Chouy, Dammard, La Ferté Milon, Macogny, Marizy-Sainte-Geneviève, Marizy-Siant-Mard, Monnes, Noroy-Sur Ourcq, Passy-en-Valois, Silly-La-Poterie et Troesnes et demande d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à ce projet

COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS DANS LE CADRE DE LA DSP

Le Maire informe que dans la suite des démarches de renouvellement du contrat de délégation de service public de l'eau potable, nous devons créer une commission d'ouverture de plis dans le cadre de la DSP. Il faut nommer

1 Président

3 Titulaires

3 Suppléants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a nommé :

Président : Vincent SIODMAK
Titulaire Denis CANER
Titulaire Caroline LAFORGE
Titulaire Éric PICORÉ
Suppléant Daniel LOUVET
Suppléant Jean-Pierre THOMAS
Suppléant Jean REBEROT

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Maire informe que la Trésorerie de Villers-Cotterêts nous a demandé de procéder à des régularisations d'écritures comptable pour équilibrer les budgets soit

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Il faut équilibrer les chapitres 040 et 042 :

Recette investissement

Chapitre 040	5077.01 €
Compte 281531	3702.46 €
Compte 281532	1374.55 €

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 042	compte 6811	5080.00 €
--------------	-------------	-----------

Régularisation :	Compte 6811	- 2.99 €
------------------	-------------	----------

BUDGET COMMUNE

Pour régulariser une écriture d'annulation de titre, nous devons alimenter le compte 1321

Dépenses de fonctionnement

Compte 022	- 1865.00 €
Compte 023	+ 1865.00 €

Recettes d'investissement

Compte 021	- 1865.00 €
Compte 1321	+ 1865.00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de passer ces écritures de régularisation

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Maire informe qu'une partie des illuminations de Noël ne fonctionnent plus. Il a demandé un devis chez Distri Fêtes pour des nouvelles illuminations de Noël devant la Mairie

Devis pour rideaux Montant TTC 239.76 €

Il demande son avis au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de faire l'acquisition de ces nouvelles illuminations

BARRIERES ECOLE ET VITRINE D'AFFICHAGE

Le Maire a fait une demande de devis concernant le remplacement des barrières devant l'école.

Cet achat rentre dans la protection Vigipirate et donne le droit aux subventions.

Le Maire informe également que nous avons de plus en plus de documents à afficher à l'extérieur de la Mairie et qu'il faut donc acheter une nouvelle vitrine d'affichage. Il a demandé un devis. Cet achat peut également être subventionné.

Soit :

Devis Discount collectivités	Barrières	2 700.00 € TTC
	Vitrine	840.00 € TTC

SUBVENTION DEMANDEE

	HT	SUBVENTION 55 %	RESTE COMMUNE
Barrières	2 250.00 €	1 237.50 €	1462.50€
Vitrines	700.00 €	385.00 €	455.00€
TOTAL	2 950.00 €	1 622.50 €	1917.50€

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de faire le remplacement des barrières devant l'école et l'acquisition de cette nouvelle vitrine d'affichage. Il donne son accord pour que le maire fasse les démarches pour les demandes de subvention.

BAS COTES RUE AUX CHEVAUX

Le Maire informe que suite à sa demande de subvention concernant les accotements de la Rue aux Chevaux, nous avons eu un accord verbal de la subvention FDS

Montant des travaux	TTC	4 620.00 €
Montant	HT	3 850.00 €
Subvention 75%		2 887.50 €
Reste à la charge de la commune		1 732.50 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité que dès la réception de l'accord écrit de la subvention les travaux des accotements de la rue aux Chevaux seront faits.

MIROIR CASSE RUE DE LA CHABAUDONNE

Le miroir de l'intersection de la Rue de Chabaudonne et Rue du Château a encore été cassé.

Le coût de remplacement de ce miroir s'élève à : 434.29 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de procéder au remplacement de ce miroir pour un coût de 434.29€

ELEGAGE DES ARBRES RUE DE LA QUERPEINE

Les arbres situés en bordure de la Rue de la Querpeine sont dangereux. Le Maire a demandé un devis auprès de la Société Pigoni pour l'élagage de ces arbres.

Il a ensuite contacté les différents propriétaires pour la prise en charge de ces travaux.

Aujourd'hui tous les propriétaires n'ont pas encore répondu favorablement à cette prise en charge.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité que si tous les propriétaires ne répondaient pas à cette demande, la commune prendrait en charge le solde de ces travaux

SUBVENTIONS TRAVAUX EGLISE

Le Maire informe que nous avons reçu l'accord des subventions à hauteur de 50% pour les travaux dans l'église, soit :

838.20 € pour la restauration des Fonds Baptismaux
456.60 € pour la remise en place des 2 statues dans les niches du Chœur

EQUIPEMENT DE PROTECTION

Le Maire informe que l'employé communal qui utilise des produits phytosanitaires, doit porter un équipement de protection.

Il a demandé un devis à la société PROSERV, pour : combinaison, masque, gants, soit coût total 175.44 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de valider l'achat de ces protection pour un montant de 175.44 €

INTERVENTIONS DES POMPIERS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2016

Nous avons reçu l'état des interventions des pompiers au 1^{er} trimestre 2016, soit :

Incendie	0
Accident de la circulation	1
Secours à personne	4
Opération diverses	0

BRANCHEMENTS D'EAU SUR LA COMMUNE

Le Maire informe que deux nouveaux branchements d'eau sur la commune ont été réalisés :

Mr JESSON	Sente Chantepie
Mr TESSIER	Rue de la Rouillée

ASSOCIATION VANDY TONIC BILAN

Le Maire informe que l'Association VANDY TONIC nous a remis son bilan 2014-2015 et son prévisionnel pour 2015-2016 :

BILAN 2014-2015

DEPENSES	1 696.82 €		
RECETTES	1 910.00 €		
		BENEFICE	213.18 €

PREVISIONNEL 2015-2016

DEPENSES	1 751.15 €		
RECETTES	2613.18 €		
Solde prévisionnel au 30/06/2016		BENEFICE	862.03 €

VENTES DES BLEUETS

Comme chaque année, nous avons vendu des bleuets lors de la cérémonie du 8 Mai.

La recette de cette vente est de **37.00 €**

RANDONNEE CYCLO TOURISTIQUE

Le Maire informe qu'une randonnée cyclo touristique organisée par le Comité des Fêtes de Chavigny (02880) passera dans notre commune le Dimanche 5 Juin 2016

NOUVEAU PREFET DANS L' AISNE

Le Maire informe que Monsieur Nicolas BASSELIER remplace Monsieur Raymond LE DEUN au poste de Préfet de l'Aisne.

Plus personne de demandant la parole la séance est clôturée à 21h15

Fait et délibéré les jour, mois au que dessus ont signé au registre les membres présents.